



NOUVEL ELAN ONG

otto
8 per mille
CHIESA VALDESE
UNIONE DELLE CHIESE METODISTE E VALDESI

Projet : Prévention et lutte contre la traite et l'exploitation des enfants par la mise en œuvre d'un programme de réinsertion socioprofessionnelle en milieu péri urbain.

Lieu : Cotonou (Hindé - Djidjè - Vossa - Ladjì)



**EVALUATION RAPIDE DES OPPORTUNITES ECONOMIQUES ET
DES METIERS PORTEURS DANS LES QUARTIERS HINDE – DJIDJE
– VOSSA ET LADJI DU 6^{ème} ARRONDISSEMENT DE LA
COMMUNE DE COTONOU**

RAPPORT DRAFT 1

Août 2012

GOHUNGO F. Chantal : Consultante indépendante
Tél : (00229) 97 58 6492/ Email : chkotin2000@yahoo.fr

&

GBENANDE Silivère : Consultant Indépendant
Tél : (00229) 97 27 02 11 / Email : gbsarts@yahoo.fr

SOMMAIRE

	Pages
0- Résumé de l'étude	6
1- Introduction	8
2- Contexte et justification de l'étude	9
3- Objectifs et résultats attendus de l'évaluation	11
3.1- Les objectifs de l'évaluation	11
3.2- Résultats attendus	11
4- Cadre de l'évaluation	12
4.0- Délimitation du champ de l'évaluation	12
4.1- Cadre géographique	12
4.1.1- Cadre physique	12
4.1.2- Cadre administratif	12
4.1.3- Situation socioéconomique du 6 ^e arrondissement	13
4.2- Clarification conceptuelle	14
5- Démarche méthodologique de conduite de l'évaluation	16
5.1- Revue documentaire	16
5.2- Préparation de la collecte des données sur le terrain	16
5.2.1- L'échantillonnage	16
5.2.2- L'élaboration des outils de collecte	17
5.3- Collecte et analyse des données	17
5.4- Rédaction et dépôt du rapport de l'évaluation	18
6- Les résultats	19
6.1- Brève analyse de la question de l'emploi et de l'insertion des jeunes	19
6.2- L'environnement économique à Cotonou	20
6.2.1- Le secteur primaire	20
6.2.2- Le secteur secondaire	21
6.2.3- Le secteur tertiaire	22
6.3- Les métiers et les AGR porteurs identifiés	23
6.3.1- Métiers et AGR pratiqués dans le 6 ^e arrondissement	27
6.3.2- Les métiers porteurs identifiés dans le 6 ^e arrondissement	29
6.3.3- Les activités génératrices de revenus (AGR) identifiées dans le 6 ^{ème} arrondissement	34
6.4- Centres de formation et formateurs qualifiés	36
6.5- Opportunités d'appui et d'accompagnement pour l'insertion des enfants à former et, pour l'amélioration des capacités économiques des parents bénéficiaires	37

6.6- Les référentiels de formation des métiers porteurs identifiés	41
6.7- Les fiches techniques et financières des AGR porteuses identifiées	51
7. Conclusion	66
8. Recommandations	67
9. Annexes	68

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1** : *Taux de chômage par sexe par âge à Cotonou*
- Tableau 2** : *Analyse diagnostique de l'environnement du sous secteur de l'artisanat*
- Tableau 3** : *Tableau des métiers et AGR existants dans le 6^e arrondissement de Cotonou*
- Tableau 4** : *Tableau des 10 métiers porteurs du 6^{ème} arrondissement de Cotonou*
- Tableau 5** : *Tableau des dix (10) AGR porteuses dans le 6^{ème} arrondissement*
- Tableau 6-a** : *Tableau des opportunités d'appui et d'accompagnement existantes au niveau des structures et services publics*
- Tableau 6-b** : *Tableau des opportunités de financement existantes au niveau des structures et services publics*
- Tableau 7** : *Référentiels de formation des métiers porteurs identifiés*

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	: <i>Activité Génératrice de Revenus</i>
BTP	: <i>Bâtiments et Travaux Publics</i>
CA	: <i>Chef d'Arrondissement</i>
CPS	: <i>Centre de Promotion Sociale</i>
CQM	: <i>Certificat de Qualification au Métier</i>
DPDM/COT	: <i>Direction de la Prospection et du Développement de la Mairie de Cotonou</i>
EFAT	: <i>Examen de Fin d'Apprentissage Traditionnel</i>
EMICoV	: <i>Enquêtes Modulaires Intégrées des Conditions de Vie</i>
FNPEEJ	: <i>Fonds National pour la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes</i>
FODEFCA	: <i>Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage</i>
IMF	: <i>Institutions de Micros Finances</i>
INSAE	: <i>Institut National des Statistiques et de l'Analyse Economique</i>
MSF	: <i>Mouvement pour une Solidarité Franche</i>
NTIC	: <i>Nouvelles Techniques d'Information et de Communication</i>
OIT	: <i>Organisation International du Travail</i>
OMD	: <i>Objectifs du Millénaire pour le Développement</i>
ONEPI	: <i>Office National d'Edition de Presse et d'Imprimerie</i>
ONG	: <i>Organisation Non Gouvernementale</i>
OSC	: <i>Organisation de la Société Civile</i>
PDC	: <i>Programme de Développement Communal</i>
PIB	: <i>Produit Intérieur Brut</i>
RGPH	: <i>Recensement Général de la Population et de l'Habitat</i>
SWOT/FFOM	: <i>Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats / Forces Faiblesses Opportunités et Menaces</i>

0- Résumé

L'évaluation des opportunités économiques et des métiers porteurs dans les quartiers Hindé, Djidjè, Ladjì et Vossa a permis d'identifier au total dix (10) métiers porteurs vers lesquels les enfants bénéficiaires du projet peuvent être orientés. Aussi dix (10) activités génératrices de revenus (AGR) ont-elles été identifiées pour l'amélioration des capacités économiques des parents des enfants.

Les dix (10) premiers métiers porteurs identifiés sont tous du sous secteur de l'artisanat et sont classés dans l'ordre décroissant (du plus au moins important). Quant aux dix (10) premières activités génératrices de revenus, elles sont aussi bien du secteur secondaire que du secteur tertiaire. Il s'agit dans l'ordre de :

- ◆ pour les métiers porteurs : coiffeur (se) ; couturier (ère) – brodeur ; mécanicien moto ; photographe – cameramen ; menuisier ; mécanicien auto ; soudeur ; peintre bâtiment ; layette – tricoteuse et teinturier.
- ◆ pour les activités génératrices de revenus : le fumage, la friture et la vente des produits halieutiques (poisson, crevette etc.) ; la gargotière (riz, pâte, akassa etc.) ; le commerce (vente de céréales) ; la fabrication et vente des sachets d'eau (Pur water) ; la fabrication des gâteaux à base de la farine (blé, manioc, maïs etc.) ; la fabrication de savons (solide ou liquide) à base de la soude caustique ; la transformation artisanale des noix de acajou ; la vente d'huile végétale ; la vente de divers (pâte alimentaire, produits cosmétiques etc.) et la charcuterie.

Il faut constater au niveau des métiers porteurs que certains métiers identifiés apparaissent comme la combinaison de deux (02) métiers (exemple de tailleur – brodeur et de photographe – cameramen). Ceci s'explique par le souci de rendre l'enfant formé, plus compétitif au regard de l'exigence du marché de consommation. Il a été constaté aussi qu'apprendre aujourd'hui la couture/tailleurie seule sans la broderie ou la broderie sans la couture/tailleurie dans les localités ciblées par l'évaluation, constitue une grande perte pour l'artisan car les tenues brodées sont les plus en vue dans lesdites localités.

C'est de la même manière qu'au regard du développement des nouvelles technologies, apprendre à Cotonou, uniquement que la photographie sans la caméra ou vice versa, constitue un manque à gagner à l'artisan. Il a été même suggéré d'associer à la photographie – caméra, la maintenance

informatique pour mieux outiller les enfants à s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies.

En conclusion nous pouvons dire par rapport au choix des métiers, que dans la mesure du possible, le projet peut permettre aux enfants qui le désirent, d'apprendre un métier avec tous les autres « sous métiers » connexes. C'est aussi un moyen de permettre à l'enfant d'éviter de tomber dans le chômage.

Par rapport aux activités génératrices de revenus, elles sont pour la plupart des activités traditionnellement exercées dans la zone d'étude (et qui sont du domaine de l'agroalimentaire et de la restauration) mais dans des conditions qui ne garantissent pas comme cela se doit une rentabilité à leurs promotrices. Et à ces sujets, l'apport substantiel que pourra apporter le projet aux femmes bénéficiaires, est de les former sur les règles élémentaires d'hygiènes, la petite comptabilité, la gestion d'un prêt etc.

1- Introduction

La lutte contre la pauvreté est l'un des huit (08) Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) auxquels le Bénin à l'instar de la communauté internationale a souscrit en 2000. L'atteinte de cet objectif dont l'échéance est fixée pour l'horizon 2015, requiert un ensemble de politiques et de programmes qui, à court, moyen et long termes, doivent aboutir à la protection de la personne humaine entière et surtout des couches les plus vulnérables de la société béninoise. Ces couches sont essentiellement constituées, des femmes et des enfants qui sont les premières victimes des conséquences néfastes de l'extrême pauvreté.

La persistance de la situation de misère à laquelle ils sont assujettis, engendre le développement de nombreux autres problèmes sociaux dont le travail précoce des enfants qui conduit parfois à la traite des enfants.

Une fois, les enfants et leurs parentes tombés dans ces travers de la pauvreté, il faut rechercher des solutions appropriées pour leur retrait.

A l'instar de la scolarisation, la formation professionnelle est également un moyen efficace de lutte contre les pires formes du travail des enfants dont la traite. Cependant former les enfants aussi vulnérables que ceux victimes ou « candidats ¹ » à la traite, sans se renseigner au préalable sur la rentabilité du métier et les opportunités pouvant favoriser à la réinsertion socio professionnelle rapide et durable des enfants, semble inapproprié.

C'est pourquoi, dans le cadre de la formation des enfants bénéficiaires de son projet de prévention et de lutte contre la traite des enfants dans les localités de Hindé, Djidjè, Ladjì et Vossa, l'ONG Nouvel Elan a réalisé la présente évaluation des opportunités économiques et des métiers porteurs dans le 6^{ème} arrondissement de Cotonou, pour servir de guide à l'orientation des enfants et de leurs parents.

¹ Il faut comprendre ici par « enfant candidat à la traite », un enfant qui court un grand risque de tomber dans la traite. Il s'agit par exemple d'un enfant qui a l'âge d'être scolarisé et qui ne l'est alors que presque tous les adultes du ménage exercent une activité très dangereuse au développement d'un enfant (cas du travail dans les carrières).

2- Contexte et justification

La traite des enfants est un phénomène, qui prend ces dernières décennies, une ampleur inquiétante en Afrique Subsaharienne en général et au Bénin en particulier. L'enfant qui, naturellement devrait faire l'objet d'attention et de soins particuliers, est très tôt assujéti au travail parfois dans des conditions inhumaines au mépris de ses droits élémentaires. Sous le prétexte de la socialisation de l'enfant, certains parents vont jusqu'à soumettre les enfants aux travaux visiblement nuisibles à leur physique, leur mental et leur psychisme. Certains sont mis en gage et servent de « source de revenu » pour la survie du reste du ménage. Des centaines de milliers d'enfants béninois sont aujourd'hui victimes de ces pratiques qui relèvent d'une époque révolue.

En novembre 2007, 38% des enfants de 06 à 17 ans étaient en situation de traite au Bénin avec 40.317² qui en sont déjà victimes. Qu'il s'agisse de la traite interne ou externe, la ville de Cotonou constitue un point névralgique pour le développement de ce phénomène.

Les facteurs qui sont à l'origine de ce phénomène sont de plusieurs ordres : économique, démographique, institutionnel, politique, sociologique et culturel. La pauvreté en est un élément fondamental.

Laisser perdurer une telle situation, constitue un handicap dangereux au développement humain durable du pays. C'est pourquoi à l'instar d'autres pays africains, le gouvernement béninois s'est résolument engagé dans la lutte contre la traite et le travail des enfants à des fins d'exploitation. Ainsi depuis quelques décennies, l'Etat central et les organisations de la société civile (OSC), appuyés par les partenaires au développement se déploient pour éradiquer du Bénin, ce fléau.

L'Etat pour sa part, a créé le cadre juridique et judiciaire, favorable à la lutte et s'emploie au quotidien pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations. On peut noter à ces effets, qu'un effort considérable a été consenti depuis 2006, pour la concrétisation de la volonté politique de lutter contre la traite des enfants. L'enseignement maternel et primaire a été décrété gratuit avec en appui, un programme d'accompagnement qui vise la formation progressive des enseignants, la construction et l'équipement des salles de cours. A l'endroit des parents eux-mêmes, plusieurs programmes visant la réduction de la pauvreté ont été élaborés et sont en cours d'exécution dont le programme de la relance du secteur agricole, le

² Etude Nationale sur la Traite des Enfants réalisée par le Ministère de la Famille et de l'Enfant en novembre.

programme de micro crédit aux plus pauvres etc. Il faut également noter que depuis 2006, l'Etat a entamé la revalorisation de la fonction publique à travers l'organisation des concours professionnels au profit des fonctionnaires de l'administration publique, la formation continue des cadres et la revalorisation des points indiciaires.

A ces efforts de l'Etat central faut – il ajouter les appuis des organisations de la société civile. Ces dernières et en occurrence celles qui se sont engagées dans la lutte pour la promotion, la protection et la défense des droits des enfants, apportent leurs appuis à travers des programmes d'actions qu'elles conçoivent et exécutent directement sur le terrain. Ces programmes sont généralement orientés sur trois (03) axes à savoir la prévention des enfants de toutes les situations difficiles, le retrait et la protection de ceux qui sont déjà des victimes à travers des offres de formation professionnelles, des appuis à la scolarisation et des services spéciaux (appui nutritionnel, appui et suivi sanitaire etc.).

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet « **Prévention et lutte contre la traite et l'exploitation des enfants par la mise en œuvre d'un programme de réinsertion socioprofessionnelle en milieu péri urbain** » de l'ONG Nouvel Elan. Prévu pour une durée de douze (12) mois pour couvrir les quartiers Hindé, Djidjè, Vossa et Ladji du 6^{ème} arrondissement de Cotonou, ce projet qui a reçu l'appui financé de l'organisation italienne « OTTO PER MILLE », vise à prévenir, retirer et réinsérer cent cinquante (150) enfants victimes ou potentiels candidats à la traite des enfants à travers des actions d'intégration/réintégration scolaire, de formation professionnelle (apprentissage de métier et formation en activité génératrice de revenus) et d'alphabétisation fonctionnelle. En dehors de ces enfants, cinquante (50) parents de leurs familles seront formés en entrepreneuriat et orientés vers les institutions appropriées pour le financement de leurs projets en vue de l'amélioration de leur situation économique.

La présente évaluation des opportunités économiques et des créneaux porteurs a été réalisée dans les localités concernées par le projet en vue permettre une meilleure orientation des enfants qui vont suivre les formations professionnelles et des parents bénéficiaires vers des activités rentables.

3- Objectifs et résultats attendus de l'évaluation

3.1- Les objectifs de l'évaluation

L'objectif principal de l'évaluation est ***d'établir les éléments d'orientation en matière de promotion de l'emploi par la création de micros, petites et moyennes entreprises dans les quartiers péri urbains (Hindé, Djidjè, Vossa et Ladji) de Cotonou.***

Il s'agit de façon spécifique de :

- ◆ analyser le niveau de saturation des différents secteurs économiques (primaire, secondaire, tertiaire) en vue de dégager les contraintes et les opportunités de chaque secteur,
- ◆ identifier les secteurs, les opportunités, les métiers porteurs vers lesquels les enfants et leurs parents peuvent être orientés,
- ◆ évaluer les besoins en formation (centre, formateurs, coût de la formation etc.) relatifs aux métiers porteurs identifiés,
- ◆ produire un référentiel de formation pour chaque métier porteur retenu
- ◆ établir pour chaque AGR retenue, une fiche de projet indiquant la faisabilité technique et financière.

3.2- Résultats attendus

Il est attendu de la présente mission, les résultats suivants :

- Les secteurs économiques porteurs dans les quartiers Hindé, Djidjè, Vossa et Ladji dans le 6^{ème} arrondissement de Cotonou sont connus.
- Les métiers porteurs dans les quartiers Hindé, Djidjè, Vossa et Ladji dans le 6^{ème} arrondissement de Cotonou sont connus.
- Les contraintes et les opportunités liées à la mise en œuvre de chaque métier porteur sont présentées.
- Les besoins pour la formation de chaque métier porteur sont identifiés.
- Le référentiel de formation de chaque métier porteur est produit.
- Le compte d'exploitation de la mise en œuvre de chaque métier porteur est réalisé

4- Cadre de l'évaluation

4.0- Délimitation du champ de l'évaluation

L'évaluation est réalisée sur le 6^e arrondissement et plus précisément dans les quartiers Hindé, Djidjè, Ladjì et Vossa de Cotonou. Mais pour se faire, les analyses faites présentent les grands traits caractéristiques de la commune de Cotonou avant de s'appesantir sur le 6^e arrondissement à travers les quartiers concernés.

4.1- Cadre géographique

4.1.1- Cadre physique

La commune de Cotonou est située sur le cordon littoral qui s'étend entre le lac Nokoué et l'Océan Atlantique, constitué de sables alluviaux d'environ cinq (5) mètres de hauteur maximale. Elle représente la seule commune du département du Littoral et est limitée au nord par la commune de Sô-Ava et le lac Nokoué, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune de Sèmè - Kpodji et à l'Ouest par celle d'Abomey-Calavi. Elle couvre une superficie de 79 km² (RGPH 3) avec une population estimée à 665.100 dont 51.4% de femmes et 48,6% d'hommes.

La commune de Cotonou est caractérisée par un climat de type subéquatorial avec une alternance de deux saisons pluvieuses (Avril à Juillet et Septembre à Novembre) et de deux saisons sèches (Décembre à Mars et Août). Son relief est caractérisé par des dépressions longitudinales parallèles à la côte et des bas-fonds érodés par l'écoulement des eaux pluviales qui communiquent avec le lac. Le réseau hydrographique est alimenté par trois principaux plans d'eau: l'océan Atlantique, la lagune et le Lac Nokoué, pourvoyeurs de ressources halieutiques non négligeables. A Cotonou, on trouve des sols sableux généralement pauvres en matière organique avec une faible capacité d'échange et un faible pouvoir de rétention en eau.

Le 6^e arrondissement qui fait l'objet de la présente mission compte une population de 71.085 habitants soit 10,68% de la population totale de Cotonou en 2002.

4.1.2- Cadre administratif

La commune de Cotonou est composée de 13 arrondissements et 144 quartiers. Elle est dirigée par un conseil municipal conduit par le maire (l'ancien Président de la République, monsieur Nicéphore D. SOGLO) et trois (03) adjoints.

Au nombre de ces quartiers figurent Hindé, Djidjè, Ladjì et Vossa qui appartiennent au 6^e arrondissement. Cet arrondissement à l'instar des 12

autres, est conduit par un conseil d'arrondissement dont la composition varie d'un arrondissement à un autre. Toutefois, chaque conseil d'arrondissement est présidé par un Chef d'Arrondissement (CA) qui incarne l'autorité locale.

4.1.3- Situation socioéconomique du 6^{ème} arrondissement

Le 6^{ème} arrondissement est composé de 19 quartiers et se révèle l'arrondissement le plus peuplé de la commune de Cotonou, après le 12^{ème}. Il compte pour 10,7 % dans le poids démographique de la commune. Les femmes représentent dans le 6^{ème} arrondissement 51,2% de l'effectif de la population contre 48,8% d'hommes. Les enfants de 0 à 14 ans sont au nombre de 24.596 soit 35 % de la population totale de l'arrondissement.³

Situé entre le secteur formé par le lac Nokoué et la lagune de Cotonou, le 6^{ème} arrondissement est composé d'une population essentiellement lacustre. Les premiers occupants de l'arrondissement sont pour la plupart des migrants des actuelles communes de la vallée de l'Ouémé. Ce qui explique la présence des habitations sur pilotis qu'on retrouve à la périphérie de ces quartiers dans leurs prolongements vers le Lac Nokoué (habitations caractéristiques des milieux lacustres du Bas – Bénin)

Le 6^{ème} arrondissement est caractérisé par l'existence d'un certain nombre d'infrastructures socio communautaires dont les plus importantes sont : trois (03) marchés publics dont le plus grand du pays (marché Dantokpa), 42 écoles primaires, 13 secondaires et techniques, 05 établissements supérieurs⁴. On y retrouve également 25 centres de santé contrôlés par 33 médecins soit un ratio de 2.154 habitants par médecin, et 01 centre de promotion sociale. Les voies d'accès aux quartiers de l'arrondissement existent et sont très peu praticables pendant les saisons des pluies à cause du phénomène cyclique d'inondation auquel, il est confronté.

Aussi, le 6^{ème} arrondissement est – elle confronté à un nombre limité d'infrastructures d'assainissement et une insalubrité notoire qui exposent les populations riveraines à plusieurs types de maladies dont notamment les maladies hydriques (choléra, diarrhée etc.). L'eau potable demeure encore un luxe dans ces quartiers de la ville de Cotonou. La malnutrition et l'anémie sont également des maladies auxquelles les enfants sont fréquemment victimes dans cette zone.

Malgré l'existence des installations électriques dans lesdits quartiers, bon nombre de ménages continue encore de vivre dans le noir.

³ Monographie de Cotonou, 2006.

⁴ Les établissements supérieurs sont des cours supérieurs privés.

Les activités économiques qui se mènent dans cet arrondissement touchent tous les trois (03) secteurs de l'économie (primaire, secondaire et tertiaire). Mais la grande masse de la population active se retrouve dans le secteur informel avec en tête le commerce des produits frelatés du pétrole et la conduite des taxis moto appelés localement « zémidjan ».

4.2- Clarification conceptuelle

Plusieurs études⁵ ont été réalisées aussi dans les pays développés que dans les pays du tiers monde (cas du Bénin) sur la problématique de l'emploi des jeunes et le chômage. La plupart de ces recherches, en occurrence celles de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui ont servi de référence pour ce travail, ont abordé la question au plan macro (niveau national, départemental voire régional). Tout en s'appuyant sur les résultats de ces travaux et les publications nationales, la présente évaluation s'est plus appesantie sur le contexte local en ressortant les métiers, les activités et les opportunités d'appui, de financement et d'accompagnement pouvant permettre aux cibles du projet (enfants et femmes déshérités) d'inverser et ceci durablement leurs situations de précarité.

Pour se faire, nous désignons par « **métiers porteurs** », tout métier, toute profession ou toute occupation susceptible de revêtir une intégration socioéconomique, d'impulser une croissance économique ou simplement, de constituer un facteur de développement durable. Il peut toutefois s'agir d'un métier d'innovation ou tout métier traditionnel mais pouvant permettre un épanouissement à celui qui l'exerce sans toute fois nuire à sa société et à l'avenir des générations futures.

Dans ce cas précis où les localités concernées sont confrontées aux problèmes environnementaux, ces métiers porteurs peuvent être également des métiers orientés vers l'assainissement de l'environnement.

La notion de « métiers porteurs » ne renvoie pas nécessairement à celle de nouveaux métiers. Dans ces quartiers du 6^è arrondissement de Cotonou, arrondissement dans lequel se situe le marché international « Dantokpa », un métier porteur à nos sens, n'est qu'un métier qui permettrait à l'enfant ou au jeune de pouvoir s'épanouir. Par exemple les évolutions technologiques sont porteuses de nouvelles activités professionnelles (métiers liés aux NTIC), ou d'une nécessité d'évolution de métiers existants (par exemple, la maîtrise de l'électronique pour les mécaniciens automobile ou la maîtrise de la maintenance informatique pour les photographes).

⁵ Il y a les nombreuses publications de l'Organisation Internationale du Travail, lesquelles publications ont pratiquement touché tous les pays de l'Afrique Subsaharienne. Celle du Bénin en date d'Août 2011 et est abondamment exploitée pour cette évaluation.

On retiendra la définition suivante, extraite des travaux liminaires à cette évaluation : « *Il est entendu par métier porteur toute activité régulière, occupation, profession utile à la société, donnant des moyens d'existence à celui qui l'exerce et dont le contenu favorise le développement, tant d'un point économique que social* »⁶. Cette définition distingue ainsi les métiers porteurs des activités économiques de survie ; la distinction est également faite par rapport aux métiers n'offrant pas de débouchés ou aux métiers n'offrant pas de perspective d'évolution ou d'adaptation au contexte socioéconomique.

Une **activité génératrice de revenus** (AGR) est une activité qui consiste à produire des biens ou des services et/ou à transformer des produits en vue de les vendre. Ce sont de petites activités économiques au profit des couches sociales pauvres, ne nécessitant pas un grand apport financier, mais rapportant des gains qui permettent la prise en charge des besoins biologiques et sociaux de la famille⁷.

Les AGR, en tant qu'activités économiques obéissant aux lois du marché, doivent être rentables et pérennes quel que soit leur lieu d'exercice (milieu rural ou urbain).

A la différence des métiers professionnels qui nécessitent un temps considérable d'apprentissage, les AGR sont des activités/métiers qui ne demandent qu'un temps record de formation ou de recyclage pour leur bonne conduite.

Par **opportunité économique**, nous désignons toute opportunité (toute aubaine, situation ou condition propice) pouvant contribuer à l'insertion socioéconomique des bénéficiaires du projet. Autrement dit, tout débouché sain, tout programme public ou privé fut – il, susceptible d'accompagner les bénéficiaires de ce projet à quitter définitivement leur situation de précarité économique. Il peut s'agir d'un autre programme qui prend par exemple, des volets/aspects occultés par le projet ou des aspects complémentaires aux activités prévues par le projet pour le renforcement économique de ses cibles.

⁶ Léon Michel NDIONE 2007/ Apports des activités génératrices de revenus dans l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes handicapées motrices de la commune de Bambey.

⁷ Léon Michel NDIONE 2007/ Apports des activités génératrices de revenus dans l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes handicapées motrices de la commune de Bambey.

5- Démarche méthodologique de conduite de l'évaluation

La démarche méthodologique de réalisation de l'évaluation a été marquée par 06 différentes étapes à savoir:

- la revue documentaire,
- la préparation de la collecte des données sur le terrain,
- la collecte et l'analyse des données,
- L'organisation de l'atelier de validation des résultats par les acteurs des communautés concernées et les structures étatiques impliquées,
- la rédaction et le dépôt du draft du rapport de l'évaluation.

5.1- Revue documentaire

Elle a consisté à faire un inventaire de la documentation scientifique sur les problématiques de la traite des enfants, de l'emploi, de l'artisanat et de l'insertion professionnelle des jeunes dans la commune de Cotonou en général et particulièrement dans le 6^e arrondissement. A cet effet l'équipe de consultation a procédé à la collecte et à l'analyse de la monographie de Cotonou, des rapports d'études sur l'entreprenariat, des rapports d'études sociales (les enquêtes de l'INSAE 2006), le PDC de Cotonou et autres documents disponibles auprès de Nouvel Elan.

La revue documentaire a permis d'enquêter sur le profil de la communauté, notamment les informations sur l'effectif de la population par sexe, la population active, l'environnement, la situation de l'emploi (notamment l'emploi des jeunes), la situation socio économique ainsi que les interactions qui existent entre les quartiers concernés et les grands centres commerciaux de Cotonou. Toutes ces informations ont été collectées suivant un guide de collectes des données.

5.2- Préparation de la collecte des données sur le terrain

5.2.1- L'échantillonnage

Les données primaires collectées sur le terrain ont ciblé aussi bien les acteurs à la base que les autorités à divers niveaux de responsabilité.

Sur le plan administratif des entretiens ont été organisés avec les autorités et personnalités suivantes:

- le CA du 6^{ème} arrondissement
- le Chef Service Santé, Hygiène Publique et Affaires Sociales de la Mairie de Cotonou et,
- la Responsable du Centre de la Promotion Sociale

A la base (sur le terrain proprement dit) des entretiens et/ou des enquêtes ont été réalisés avec les acteurs suivants :

- le bureau du collectif des artisans des 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Cotonou,
- les bureaux des associations des corps de métiers professionnels suivants : la coiffure, la couture/tailleurie, la photographie - caméra, et la menuiserie et quelques artisans de renom de ces métiers.
- 04 groupements de femmes à savoir : Santé pour Tous, Mi kpa Mawu, Mouvement pour une Solidarité Franche (MSF) et Owo ni faré.
- un (01) groupe de jeunes garçons,
- un (01) groupe de jeunes filles,
- deux (02) institutions de micro finance présentes dans la zone,
- deux (02) institutions de micro finance et,
- 15 citoyens choisis au hasard dans la population des quatre (04) quartiers.

5.2.2- L'élaboration des outils de collecte

Deux types d'outils ont servi à la collecte des données: les guides d'entretien (individuel et par groupe) et les questionnaires (individuel). L'étape de collecte des données a été clôturée par un atelier de validation des résultats de l'évaluation.

5.3- Collecte et analyse des données

La collecte des données a été faite par l'équipe de consultants en deux phases pendant dix (10) jours.

La première phase de six (06) jours a permis de collecter les informations afin de compléter le profil de la communauté, s'informer sur la demande de consommation et sur les possibilités de marché et l'évaluation des besoins en renforcement de capacité. Elle a été marquée par les entretiens avec les autorités et les responsables des corps socio professionnels et a abordé les questions de façon globale afin de pouvoir identifier les spécificités de chaque secteur ou groupe socio professionnel. Les aspects suivants ont été abordés pendant cette première phase :

- les possibilités d'emploi/activités porteuses au niveau de la ville de Cotonou en général et du 6^{ème} arrondissement en particulier
- les potentialités de la commune de Cotonou en général et du 6^{ème} arrondissement voire les quartiers concernés par le projet en particulier.
- les contraintes liées au développement des différents secteurs économiques dans les localités ciblées par l'étude,

- les possibilités de nouveaux emplois/métiers novateurs à promouvoir.

Les données collectées ont été regroupées sous forme de questions de recherche autour des résultats attendus de la mission. Elles ont été dépouillées et analysées en vue de dégager les secteurs, filières et métiers porteurs d'avenir aux jeunes et aux femmes.

La deuxième phase de quatre (04) jours a été marquée par l'enquête individuelle et quelques entretiens individuels. Elle a permis d'approfondir les questions relatives aux difficultés et comportements du marché par rapport à la rentabilité de tel ou tel métier identifié comme porteur. Cette phase a également permis d'approfondir les recherches sur l'existence de centres adéquats de formation pour les métiers porteurs identifiés et les besoins techniques et financiers pour y parvenir.

Après ces deux phases de la collecte, les résultats obtenus ont été regroupés et synthétisés dans un draft de rapport qui a été validé lors d'un atelier⁸ qui réuni les différents acteurs impliqués dans cette évaluation.

5.4- Rédaction et dépôt du rapport de l'évaluation

A l'issue de l'atelier de validation, l'équipe de consultation a intégré les suggestions et les recommandations faites par les participants au draft du rapport afin de le finaliser et de le déposer à Nouvel Elan.

⁸ Le rapport de cet atelier de validation est joint en annexe à ce document

6- Les résultats

6.1- Brève analyse de la question de l'emploi et de l'insertion des jeunes

Depuis l'historique conférence des forces vives de la nation de février 1990, le Bénin a fait l'option d'une économie libérale tournant ainsi dos au socialisme économique (socialisme marxiste – léniniste) pratiqué depuis 1972. Cette nouvelle option économique implique la participation du secteur privé à la production nationale et constitue donc une alternative porteuse d'emploi. Mais très tôt le Bénin s'est retrouvé dans une illusion due au poids de l'héritage de la période du socialisme. En effet, au lendemain de l'adoption de l'économie libérale, le Bénin ne disposait plus que d'un secteur privé de résistance, ou d'arrière garde embryonnaire⁹ et sans culture réelle d'entreprise, plutôt débrouillard qu'entrepreneur. De plus, l'administration publique qui devrait stimuler et encourager l'investissement privé, s'est inscrite dans une dynamique négative caractérisée par la complication des formalités, la pression fiscale, le rançonnement, la lenteur etc. Face à toutes ces difficultés, le secteur privé peine à véritablement jouer son rôle de promoteur d'investissements et de créateur d'emplois. Conséquences, le taux de chômage et de sous emploi évolue à un rythme effréné créant ainsi plusieurs autres problèmes sociaux dont la délinquance, l'insécurité, l'exode rural, le chômage, la présence précoce des enfants sur le marché d'emploi etc.

Le problème du chômage est devenu plus crucial et se pose plus en milieu urbain (1,85%) qu'en milieu rural (0,2%)¹⁰. Il touche aussi, plus de femmes que d'hommes et on note un taux de chômage assez élevé au sein des jeunes de 20 à 29 ans (EMICoV 2006). Selon le RGPH3, 257.000 personnes sur 368.000 actifs soit 69.8% sont sans emplois à Cotonou. Le taux de dépendance qui établit un rapport entre le nombre d'adultes sans activité rémunératrice (chômeurs ou inactifs) et le nombre d'adultes occupant un emploi après 15 ans et plus se situe à 54%.¹¹ Les couches les plus touchées par ce problème, sont les jeunes des quartiers déshérités souvent situés à périphérie de la ville (les quartiers péri urbains) et qui accueillent pour la plupart, les victimes de l'exode rural et les jeunes adolescents victimes de la traite.

S'il est vrai que le fait de disposer d'un emploi décent suppose en amont une formation qualifiée, il est aussi important de souligner qu'il faut une adéquation entre les offres de formation et la demande du marché

⁹ BENIN 2025 : ALLAFIA (Stratégies de développement du Bénin à long terme) Août 2000.

¹⁰ INSAE/EMICoV 2006

¹¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat 3 ,2002.

d'emploi. Et ceci demeure encore un grand défi pour la politique de l'éducation et de formation au Bénin. Plusieurs sont les jeunes gens qui, à la fin de leurs études ou de leurs formations techniques ou professionnelles sont obligés de s'adonner à d'autres métiers/activités sans une politique publique de reconversion adéquate.

Tableau 1 : Taux de chômage par sexe et par âge à Cotonou

	10 – 29 ans	30 – 49 ans	50 ans et plus	Total
Hommes	8,1	4,6	6,4	6,3
Femmes	6,7	3,7	1,1	4,9
Total	7,3	4,2	3,6	5,5

Source : DPDM/MCOT 2005

Au regard des données de ce tableau et des informations de l'INSAE/EMCOV 2006 évoquées plus haut, les enfants bénéficiaires du projet de l'ONG Nouvel Elan sont effectivement concernés par le problème du chômage.

6.2- L'environnement économique à Cotonou

A Cotonou, l'économie locale est animée par tous les trois (03) secteurs à savoir le secteur primaire (pour 0.3 %), le secteur secondaire (pour 13.8%) et secteur tertiaire (pour 86.9 % avec 2.5% pour les BTP, 12.1 % pour la restauration et 53.8 % pour le commerce en détail).¹² Il est à noter que la contribution de la commune de Cotonou à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) national est en baisse depuis quelques années (36% en 1990 à 27% en 2005)¹³.

6.2.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire est caractérisé à Cotonou par le développement de la pêche (continentale et maritime) et des cultures maraîchères¹⁴ pratiquées dans les zones de bas – fonds. On note également le développement des activités de pépinières de fleurs et d'arbres fruitiers, l'élevage des espèces conventionnelles et non conventionnelles (PDC Cotonou 2006).

¹² PDC Cotonou ,2008 citant DPDM/MCOT 2006

¹³ DPDM/MCOT 2005

¹⁴ Le maraîchage utilise plus de 600 personnes dans la ville de Cotonou selon le PDC de la Commune réalisé en 2006

La production végétale concerne plus le maraîchage intensif qui se pratique sur huit (08) grands sites situés au cœur de la ville concentrant 87,9% des superficies agricoles et 86,87% des producteurs dont les plus importants sont ceux des sites de Houéyiho, des Cocotiers et de l'ONEPI (Office National d'Édition de Presse et d'Imprimerie).

La production animale concerne diverses espèces animales dont les bovins, les porcins, les ovins, les caprins, les poulets chairs, les pondeuses, les lapins etc. Le petit élevage est le plus pratiqué à cause des problèmes fonciers causés par l'urbanisation.

Quant à la production halieutique, elle est favorisée par le réseau hydrographique dont dispose la commune de Cotonou. Plusieurs types de pêche sont pratiqués: la pêche maritime (industrielle et artisanale), la pêche continentale et les autres types (pêche à acaja, les trous à poissons). La pêche maritime artisanale est pratiquée aussi bien par des béninois que des étrangers aux moyens des pirogues et des barques motorisées. La pêcherie rurale est l'activité principale des populations des quartiers Ladjì, Vossa, Djidjè et Hindé. Elle est pratiquée surtout dans le lac Nokoué.

Soulignons que la pêche est confrontée à d'énormes difficultés ces dernières années. Ces difficultés sont liées à la pollution et à l'encombrement des cours d'eau. L'utilisation des engins prohibés tels que les « acajas¹⁵ », les filets à mailles fines et la forte pression démographique constituent autant de facteurs qui contribuent à l'amenuisement des ressources halieutiques.

6.2.2- Le secteur secondaire

A l'instar du Bénin entier, le secteur secondaire est toujours embryonnaire au niveau de la ville de Cotonou. Il est concentré sur l'agroalimentaire, les ouvrages en bois et imprimeries, les industries chimiques, les ouvrages en caoutchouc et plastic, les bâtiments et travaux publics (PDC Cotonou 2006). La contribution de ce secteur à la production de la ville est insignifiante (0,8% en 1998)¹⁶ à cause du faible niveau de l'investissement qui y est consacré. Elle a connu une légère amélioration entre 2000 et 2001 (soit respectivement 1,3 et 1,4%). Les principaux produits qui sont à la base de l'augmentation de la production dans le secteur secondaire sont le ciment, les boissons, la farine de blé, l'huile de palme et le savon.

¹⁵ Débris végétaux que les populations installent dans les cours d'eau pour la production intensive des poissons. Ces débris servent en même temps de git et de pitance aux poissons.

¹⁶ DPDM/MCOT données socio- économiques/2006

L'artisanat qui constitue un élément important de ce secteur se pratique en grande partie dans l'informel et est très loin de constituer un levier pour l'économie locale.

Les industries alimentaires contribuent pour plus de 50% au PIB du secteur. Depuis les années 1980, leur évolution a été caractérisée par un fléchissement constant de leur contribution à la création de la valeur ajoutée locale (elle est passée de 4,90% sur la période 1985-1990 à 4,74% de 1990 à 1996). Depuis 1999, elles connaissent une hausse de leur production et de leur chiffre d'affaires : la production a connu un taux de croissance de 22,93% en 1999 ; 33,97% en 2000 et 91,63% en 2001 ; le taux de croissance du chiffre d'affaires a été de 25,80% en 1999, 25,80% en 2000 et 25,34% en 2001.

6.2.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est le secteur le plus dynamique de l'économie de la ville de Cotonou. Il a contribué de 1994 à 2003 à près de 48% à la formation du PIB local pour une population active de 36%¹⁷ présente dans ce secteur. Les principales branches d'activités qui y sont menées sont : le commerce, le tourisme, les transports, les banques et les services.

La position géographique du Bénin (situé dans un couloir de transit) lui confère le statut de pays de transit pour les importations des pays de l'hinterland et du Nigéria. Ceci constitue un atout pour le développement du commerce aussi bien formel qu'informel. La forte dépendance du commerce vis-à-vis de la conjoncture internationale rend la contribution du secteur tertiaire au PIB, très irrégulière.

Au regard de tout ce qui précède, le secteur primaire reste rentable mais saturé au niveau de 6^{ème} arrondissement. La saturation de ce secteur est due à la limite de son potentiel, à l'effectif de population active qui y opère actuellement et aux différents problèmes auxquels les ressources naturelles sont confrontées dans la commune. A l'état des choses, orienter les jeunes vers ce secteur dans le 6^{ème} arrondissement et notamment vers les deux activités les plus développées dans le secteur (la pêche et les cultures maraîchères), semble suicidaire pour la communauté. Ceci serait possible s'il y avait, une politique de dragage du lac Nokoué et la lagune de Cotonou. L'élevage peut être recommandé dans une moindre mesure à cause du problème foncier qui se pose avec acuité dans la commune de Cotonou. Vue le profil des enfants bénéficiaires du projet, il serait également inopportun de les orienter vers le secteur primaire.

¹⁷ PDC Cotonou 2006

Quant au secteur secondaire, il demeure porteur d'avenir pour les jeunes. S'il est vrai que le volet industriel de ce secteur requiert une volonté politique de la part du pouvoir public, il est important aussi de souligner que le sous secteur de l'artisanat présente aujourd'hui d'énormes opportunités pour l'insertion des jeunes. La demande est permanente et croissante. Seulement que le marché devient plus exigeant et demande de la part des artisans plus de professionnalisme. Ce qui veut dire qu'en orientant les enfants vers ce secteur, le projet doit veiller à ce qu'ils reçoivent une formation de qualité pouvant leur permettre d'être compétitifs sur le marché.

Le secteur tertiaire est aussi porteur d'avenir pour les jeunes dans la commune de Cotonou. Mais il faut souligner que dans le cadre de ce projet, ce secteur présente plus d'opportunités aux parents des enfants (notamment les mères) en thèmes d'activités génératrices de revenus que de métiers professionnels à apprendre par les enfants.

6.3- Les métiers et les AGR porteurs identifiés

Les métiers porteurs identifiés à travers la présente évaluation relèvent essentiellement du secteur secondaire et plus précisément du sous secteur de l'artisanat. C'est pourquoi avant d'aller à ces métiers, une analyse diagnostique de l'environnement interne et externe du sous secteur a été faite suivant l'approche SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) /FFOM (Forces Faiblesses, Opportunités et Menaces). Cette analyse prend en compte trois (03) composantes à savoir la production, la commercialisation et l'organisation du sous secteur.

Les AGR porteuses identifiées sont aussi bien du secteur secondaire que du secteur tertiaire.

L'analyse est résumée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Analyse diagnostique de l'environnement du sous secteur de l'artisanat

Composantes	Environnement interne		Environnement externe	
	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Production	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de la matière première. ▪ Existence de la demande. ▪ Existence de la main d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème de la qualification de la main d'œuvre. ▪ Difficultés des artisans à s'adapter à l'évolution de la technologie. ▪ Faible niveau d'instruction des artisans ▪ Faible potentiel d'industrialisation de la production (production toujours à l'étape artisanale) ▪ Faible capacité d'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence des structures de promotion de la consommation locale (ex de Centre Label Bénin). ▪ Existence des institutions de micro finances d'appui. ▪ Existence des programmes d'alphabétisation au niveau des structures d'appui à l'artisanat (étatique ou non) ▪ Mise en place progressive de centres de production adéquats (exemple des bases d'appui et de formation dont celle de Hindé dans le 6^{ème} arrondissement) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'exploitation anarchique des ressources naturelles. ▪ Cout élevé de la matière première ▪ Inexistence de politique locale (au niveau des communes et des arrondissements) de promotion et d'appui à l'artisanat. ▪ Coût élevé et la non disponibilité permanente de l'énergie électrique.

Composantes	Environnement interne		Environnement externe	
	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de marchés primaires et secondaires d'écoulement des produits (certains marchés comme Dantokpa ont une réputation de marché international) ▪ Existence de la forte demande due à l'accroissement de la population 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème de finition et d'emballage des produits. ▪ Faible niveau d'instruction des artisans ▪ Faible capacité de marketing et de négociation des artisans. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'une politique visant à encourager la consommation locale ▪ Existence de services financiers dont les produits sont accessibles à toute catégorie socioprofessionnelle sérieuse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forte pression fiscale ▪ La concurrence déloyale. ▪ Forte tendance au niveau des populations à préférer les produits importés au détriment des produits locaux
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structuration progressive du secteur de l'artisanat depuis les arrondissements jusqu'au niveau national. ▪ La mise en place du collectif des artisans au niveau de toutes les communes et des 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réticence de nombre d'artisans à adhérer aux associations professionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'une volonté politique nationale d'accompagner et d'appuyer l'organisation du secteur. ▪ Existence des partenaires internationaux qui appuient le secteur. ▪ Existence de structures 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'analphabétisme

Composantes	Environnement interne		Environnement externe	
	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	arrondissements pour les communes à statut particulier.		<p>étatiques qui appuient la formation continue/ recyclage des artisans (ex de FODEFCA)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le démarrage effectif du CQM ▪ Professionnalisation progressive du système de formation avec l'implication des autorités publiques 	

6.3.1- Métiers et AGR pratiqués dans le 6^e arrondissement

Les activités pratiquées dans la zone de l'évaluation se présentent dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Tableau des métiers et AGR existants dans le 6^e arrondissement de Cotonou

Secteurs	Métiers	Corps de métiers	AGR
Primaire	Pêche Maraîchage Elevage		
Secondaire	Couturier	Textiles, Habillement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transformation artisanale des noix de cajou ▪ Fabrication de savons à soude et savons liquide ▪ Fumage et friture des produits halieutiques (poisson, crevette etc.) ▪ Fabrication des sachets d'eau (Pur water) ▪ Fabrication des gâteaux à base de la farine (blé, manioc, maïs etc.)
	Coiffeur	Coiffure - Tresse	
	Photographe et cameramen	Images	
	Mécanicien auto	Mécanique et ajustage	
	Mécanicien moto		
	Brodeur	Textiles, Habillement	
	Peintre auto & moto	Mécanique et ajustage	
	Peintre Bâtiment	Platerie, peinture en bâtiment	
	Maçon	Maçonnerie	
	Menuisier	Travail du bois	
	Soudeur	Construction métallique	
	Matelassier	Textiles, Habillement	
	Bijoutier	Art	
	Dessinateur décorateur	Art Décoration	
	Frigoriste, rebobineurs	Froid et électricité	
	Electricien auto & moto	Mécanique et ajustage	
	Electricien bâtiment	Electricité Bâtiment	
	Layette - tricoteur	Textiles, Habillement	
	Tourneur	Mécanique et ajustage	
Vitrier	Vitrierie		
Teinturier	Textiles, Habillement		
Meunier	Meunerie		

Secteurs	Métiers	Corps de métiers	AGR
	Fabrication de jus de fruits	Transformation et conservation de fruits, légumes et noix	
	Vulcanisateur	Installation, maintenance, entretien et réparation	
	Plombier	Plomberie bâtiment	
	Cordonniers	Cuirs et peaux	
	Fondeur	Forge et outillage	
	Forgerons	Forge et outillage	
	Carreleurs	Carrelage bâtiment	
Tertiaire	Transport Maintenance informatique		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commerce (vente de divers produits) ▪ Vente des produits halieutiques ▪ Gargotière (riz, patate, akassa etc.) ▪ Charcuterie ▪ Vente de céréales ▪ Vente d'huile végétale ▪ Vente de divers (pâte alimentaire, produits cosmétiques etc.) ▪ Lavage des engins (moto & auto) ▪ Lavage des tenues/pressing ▪ Vente des cartes de recharge

6.3.2- Les métiers porteurs identifiés dans le 6^{ème} arrondissement.

Les dix (10) premiers métiers porteurs identifiés dans le 6^{ème} arrondissement sont inscrits dans le tableau ci – dessous par ordre décroissant (du plus au moins porteur). Le classement de ces métiers a tenu compte de la demande, de l'offre, des potentialités de l'arrondissement et enfin de l'étendue du marché d'écoulement.

Etant donné que lesdits métiers sont destinés pour la formation des enfants, nous avons joint à ce classement, le niveau de dangerosité de chaque métier selon le décret n°2011 – 029 du 31 janvier 2011 relatif aux travaux dangereux interdits aux enfants en République du Bénin. Les métiers de dangerosité 1 et 2 sont plus recommandés¹⁸ pour la formation des enfants que ceux du niveau 3.

¹⁸ Ceci requiert également la prise des mesures idoines pour réduire au maximum, les risques auxquels les enfants peuvent être confrontés (bon équipement de travail, bonne condition hygiénique etc.)

Tableau 4 : Tableau des 10 métiers porteurs du 6^{ème} arrondissement de Cotonou

Rang	Métiers	Justifications		Niveau de dangerosité selon le décret n°2011 – 029 du 31 janvier 2011 relatif aux travaux dangereux interdits aux enfants en RB
		Atouts	Contraintes/Risques	
1 ^{ère}	Coiffeur/Coiffeuse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forte poussée démographique (quartiers peuplés), existence constante de la demande. ▪ Difficultés financières de la grande majorité des populations de la zone à s'offrir les services des grands salons de coiffure et de tresse. ▪ Coût moyens des matériels de travail. ▪ Temps de formation compatible à la durée de vie du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence d'assez d'amateurs qui exercent le métier sans formation. ▪ Nécessité d'avoir en permanence l'énergie électrique. ▪ Difficultés des apprentis à s'offrir un atelier. 	<p>Coiffure homme = niveau 1</p> <p>Tresse et tissage = niveau 1</p> <p>Coiffure dame = niveaux 1 et 2</p>
2 ^{ème}	Couturier – tailleur – Brodeur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les populations de ces localités sont presque quotidiennement entrain d'organiser des cérémonies. Les cérémonies funéraires se font pratiquement toutes les semaines et en « pompe ». Donc forte demande en couture des uniformes (modèles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût élevé des équipements pour l'installation des enfants. ▪ Nécessité d'avoir en permanence l'énergie électrique ▪ Difficultés des apprentis à s'offrir un atelier. 	Niveaux 1 et 2

Rang	Métiers	Justifications		Niveau de dangerosité selon le décret n°2011 – 029 du 31 janvier 2011 relatif aux travaux dangereux interdits aux enfants en RB	
		Atouts	Contraintes/Risques		
		<p>traditionnels).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les tenues locales brodées occupent une grande place dans la culture vestimentaire des populations des localités concernées. 			
3 ^{ème}	Mécanicien moto	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'une forte demande de réparation des motos (la proximité du marché Dantokpa contribue à cette forte demande). ▪ Existence des pièces de rechange. ▪ Existence de formateurs ▪ Coût d'installation modeste 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Métier salissant ▪ Nécessité d'un grand espace pour l'installation. ▪ Présence de nouvelles marques de moteurs dont les techniques de réparation ne sont pas systématiquement maîtrisées 	Niveau 3	
4 ^{ème}	Photographe Cameramen	–	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les populations de ces localités sont souvent dans les manifestations de réjouissance. Les cérémonies funéraires se font pratiquement toutes les semaines et en « pompe ». Donc existence constante de la 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il existe des amateurs qui à l'aide de leurs appareils numériques préfèrent réaliser eux – mêmes leurs photos et leurs enregistrements de cassettes. 	Aucun niveau 2

Rang	Métiers	Justifications		Niveau de dangerosité selon le décret n°2011 – 029 du 31 janvier 2011 relatif aux travaux dangereux interdits aux enfants en RB
		Atouts	Contraintes/Risques	
		<p>demande pour immortaliser les évènements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cherté des appareils numériques professionnels. ▪ Avoir au moins un niveau d'instruction acceptable pour mieux s'en sortir ▪ 	
5ème	Menuisier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de la demande ▪ Coût d'installation modeste ▪ Existence de formateurs et de centre de référence (la base d'appui de Hindé) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté d'approvisionnement en matières premières ▪ Envahissement du marché par les meubles importés 	Niveau 3
6ème	Mécanicien auto	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement du marché de véhicules d'occasion. ▪ Existence croissante de véhicule. ▪ Existence de la demande ▪ Existence de formateurs ▪ Existence des pièces de rechange 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût élevé d'installation (atelier – matériels) ▪ Métier salissant 	Niveau 3

Rang	Métiers	Justifications		Niveau de dangerosité selon le décret n°2011 – 029 du 31 janvier 2011 relatif aux travaux dangereux interdits aux enfants en RB
		Atouts	Contraintes/Risques	
7ème	Soudeur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité d'avoir l'énergie électrique en permanence. ▪ Coût d'installation élevé. ▪ Existence du risque d'électrocution 	Niveau 3
8ème	Peintre bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque d'intoxication 	Niveau 3
9ème	Layette - Tricoteuse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le taux de natalité est fort dans cette zone. ▪ Existence de la demande ▪ Coût abordable d'installation ▪ Existence de formateurs ▪ Existence de matières premières 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque de vente à crédit 	Niveau 1
10ème	Teinturier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de la demande ▪ Temps record d'apprentissage ▪ Existence de formateurs ▪ Existence de matières premières ▪ Coût abordable d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité d'un espace considérable pour l'installation ▪ Usage de produit acide, donc risque d'intoxication ▪ Nécessité d'un endroit d'évacuation des eaux usées 	Niveau 3

Le tableau a présenté les 10 métiers porteurs. Par ailleurs ces métiers peuvent être combinés à d'autres activités/métiers lors de la formation en vue de rendre l'enfant plus compétitif. C'est le cas par exemple de l'association de la couture à la broderie, la maintenance informatique à la photographie pour les enfants qui sont un peu instruits.

6.3.3- Les activités génératrices de revenus (AGR) identifiées dans le 6^{ème} arrondissement

A l'instar des métiers porteurs, les dix (10) premières activités génératrices de revenus identifiées dans le 6^{ème} arrondissement de Cotonou sont inscrites dans le tableau suivant. Elles sont classées par ordre décroissant.

Tableau 5 : Tableau des dix (10) AGR porteuses dans le 6^{ème} arrondissement

Rang	AGR	Justifications	
		Atouts	Contraintes/Risques
1 ^{ère}	Fumage, friture et vente des produits halieutiques (poisson, crevette etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proximité du lac Nokoué, de la lagune de Cotonou et de l'Océan Atlantique. ▪ Activité traditionnelle ▪ Quartiers populaires ▪ Existence de la demande ▪ Existence d'endroit pour le fumage populaire ▪ Existence des groupements ou coopératives de femmes qui s'adonnaient déjà à l'activité, donc au moins la technique artisanale en la matière existe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessite d'espace ▪ Risque d'asphyxie ▪ Risque des maladies cancérigènes ▪ Risque d'incendie ▪ Activité salissante
2 ^{ème}	Gargotière (riz, patate, akassa etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quartiers populaires ▪ Coût abordable pour entreprendre ▪ Demande accrue 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problèmes d'hygiène
3 ^{ème}	Commerce (vente de céréales)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quartiers populaires ▪ Coût abordable pour entreprendre ▪ Existence de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité d'un capital élevé pour entreprendre ▪ Risque de vente à crédit

Rang	AGR	Justifications	
		Atouts	Contraintes/Risques
4 ^{ème}	Fabrication et ventes des sachets d'eau (Pur water)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forte demande ▪ Quartiers populaires ▪ Activité pratique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problèmes d'hygiène ▪ Nécessité d'eau potable ▪ Nécessité d'un grand espace ▪ Coût d'installation non négligeable
5 ^{ème}	Fabrication des gâteaux à base de la farine (blé, manioc, maïs etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quartiers populaires ▪ Forte demande ▪ Coût abordable pour entreprendre ▪ Mets faisant partir de la culture alimentaire des populations cibles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problèmes d'hygiène
6 ^{ème}	Fabrication de savons (solide ou liquide) à base de la soude caustique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quartiers populaires ▪ Existence de demande ▪ Coût abordable pour entreprendre ▪ Coût d'achat abordable pour la cible ▪ Existence de la matière première (huile végétale et soude caustique) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque d'intoxication
7 ^{ème}	Transformation artisanale des noix de cajou	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quartiers populaires ▪ Existence de lieux de transformation en coopérative ▪ Activité en pleine promotion (appui des institutions étatiques ou non étatiques) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité d'un grand espace ▪ Risque d'incendie
8 ^{ème}	Vente d'huile végétale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande existante ▪ Coût abordable pour entreprendre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque de vente à crédit
9 ^{ème}	Vente de divers (pâte alimentaire, produits cosmétiques etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de demande ▪ Coût abordable pour entreprendre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque de vente à crédit
10 ^{ème}	Charcuterie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande existante 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème d'hygiène

Rang	AGR	Justifications	
		Atouts	Contraintes/Risques
	(viande du porc)	▪ Coût abordable pour entreprendre	▪ Nécessité d'un grand espace

6.4. Centres de formation et formateurs qualifiés

On distingue dans la commune de Cotonou quelques centres de formation professionnelle de référence dont le Lycée Technique Coulibaly. En dehors de la formation adaptée aux apprenants inscrits dans un cursus scolaire normal, ce centre offre des programmes de formation continue, de mise à niveau et de recyclage aux artisans ayant suivis la formation traditionnelle.

Outre ce centre de référence, il y a également les bases d'appui et de formation qui constituent des cadres de référence pour la formation des artisans. Il existe au total trois (03) bases d'appui dans la ville de Cotonou (les bases de Zogbo et de Hindé pour la menuiserie et la soudure et la base d'Akpakpa pour la soudure). Le grand nombre de centre de formation reste les ateliers individuels et parfois collectifs des artisans.

La formation est administrée dans les centres individuels et collectifs par les artisans. Par contre, dans les bases d'appui, elle se fait par des artisans/techniciens recrutés et recyclés. Ces formateurs sont pour la plupart des artisans qui avaient suivi ou non la formation traditionnelle.

Notons par ailleurs que le système de formation a connu une amélioration ces dernières années. On est entrain¹⁹ de passer de la formation traditionnelle dont la fin est sanctionnée par un diplôme délivré uniquement par le maître artisan après la remise de dot²⁰, à l'EFAT²¹ (Examen de Fin d'Apprentissage Traditionnel) puis au CQM²² (Certificat de Qualification au Métier).

Par contre, par rapport aux activités génératrices de revenus, il n'existe pas un centre public formel pour la formation. C'est vrai qu'il existe des centres de formation privés en restauration dans la commune de Cotonou mais pas encore dans le 6^{ème} arrondissement. Les foyers constituent le lieu où la plupart

¹⁹ Le passage n'est pas encore total au niveau de tous les ateliers de formation.

²⁰ Un ensemble de présents que l'apprenti en fin de formation est contraint à donner à son patron avant de recevoir son diplôme.

²¹ Une approche de formation sanctionnée par un diplôme reconnu et signé par l'autorité locale (le maire). Ceci exige l'inscription de l'apprenti artisan à cet examen et exclu la remise de dot. Cette approche a été expérimentée avec succès par le Bureau d'Appui aux Artisans, un programme financé par la coopération suisse.

²² Une approche qui non seulement réglemente la fin de la formation mais prend également soins de tracer les bases de la formation. Le diplôme issu du processus est reconnu par l'Etat comme tout diplôme du système formel.

de ces activités se mènent à petite échelle. Leur transposition à grande échelle ne pose pas de réels problèmes pour celles qui veulent les embrasser. L'expertise de certaines femmes dans les activités comme le fumage de poissons, friture de gâteaux à base de farine de manioc (activités traditionnelles) qui se fait dans ces quartiers, est un acquis très important à mettre au profit de celles qui veulent s'y investir. Il existe une solidarité légendaire entre femmes de cette activité.

L'hygiène et l'accueil des clients sont autant d'autres de paramètres auxquels ces femmes doivent veiller pour la rentabilité de leurs activités.

6.5. Opportunités d'appui et d'accompagnement pour l'insertion des enfants à former et, pour l'amélioration des capacités économiques des parents bénéficiaires

Les opportunités qui existent dans la commune de Cotonou en général et dans le 6^{ème} arrondissement en particulier ont été identifiées et regroupées dans les tableaux 6-a, présente les opportunités qui existent au niveau des structures et services publics alors que le tableau 6-b présente les opportunités de financement qui existent au niveau des institutions de micros finances (IMF)²³ présentes dans la zone.

²³ Il faut noter que les populations cibles sont défavorisées par les conditions classiques de financement des banques.

Tableau 6-a : tableau des opportunités d'appui et d'accompagnement existantes au niveau des structures et services publics

Structures	Produits / Services	Conditions	Observations
FNPEJ	Opportunités de financement de tous projets d'insertion surtout quant il s'agit de l'auto – emploi.	Monter un projet novateur susceptible de générer des emplois. Avoir un savoir faire avéré dans le domaine d'intervention.	
Mairie de Cotonou	Existence d'un fonds de micro crédit aux plus pauvres logé au niveau de la mairie et appelé « WEB CITY » Existence d'une ligne budgétaire pour l'installation des enfants démunis (voir service aux affaires sociales aux enfants)	<u>A compléter</u> L'enfant artisan s'est inscrit pour l'EFAT (Examen de Fin d'Apprentissage Traditionnel) ou le CQM (Certificat de Qualification au Métier)	Contactez la Direction de la Prospective et de Développement de la Mairie (DPDM)
CPS	Possibilité d'appuyer la formation et la scolarisation des enfants démunis	Enfants de moins de 18 ans. Passer les enfants aux fichiers du CPS	
	Possibilité d'accompagner l'installation des enfants formés par le biais du projet des OEV (Orphelins Enfants Vulnérables)	Enfants à plus de 18 ans	
	Possibilité de prise en charge et d'appui aux parents très pauvres sur le Fond d'Assistance Sociale	Pauvreté extrême du parent justifiée par l'enquête sociale	

Tableau 6-b : tableau des opportunités de financement existantes au niveau des structures et services publics.

Institutions de Micros Finance	Produits / Services	Conditions	Observations
ALIDE	<p>Micro crédits à la portée de la cible:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coup de pouce (5.000 à 20.000 sans intérêt pour 3 fois de suite pour une durée de 3 – 7 mois) ▪ Crédit de 25.000 - 75.000 au taux d'intérêt de 24% l'an pour une durée 3 à 7 mois ▪ Crédit de 75.000 à 500.000 au taux de 24% l'an. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune condition ▪ Caution morale d'une personne garante ▪ Obligation de s'organiser en groupe de 3 à 10 personnes ou de 11 à 40 personnes ; Le premier doit se présenter aux guichets pour payer alors que le dernier se fait représenter par un organe responsable astreint aux réunions ▪ Garanties (convention de vente des parcelles ou avaliseur) 	<p>Institution de micro finance à vocation sociale. Son volet social couvre entre autres, la formation en santé, l'accompagnement social des familles</p>
PEBCO BETHESDA	<p>Micro crédits à la portée de la cible</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Crédit de 25.000 – 100.000 pour 07 mois au taux de 24% l'an ▪ Crédit de 100.000 – 500.000 pour 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Seul le compte courant donne accès au crédit ▪ Il faut avoir cotisé au préalable dans un compte courant à la hauteur de 	

	14 mois au taux de 24% l'an	20% du montant demandé.	
NB : En dehors de ces deux (02) IMF, il existe d'autres pour lesquelles le temps de la mission ne nous est pas permis de rencontrer. Il s'agit de la CLCAM, APHEDD, PADME, PAPME, VITAL FINANCE et VAINQUEURS FINANCE			

6.6- Les référentiels de formation des métiers porteurs identifiés.

Les référentiels de formation des dix (10) premiers métiers porteurs identifiés dans le 6^{ème} arrondissement.

Tableau 7 : Référentiels de formation des métiers porteurs identifiés

Métier : Coiffeur

	Contenu	Durée
Objectifs pédagogiques	<p>A l'issue de la formation, l'apprenti doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mieux accueillir un client - savoir manipuler les outils de coiffure (tondeuse à main et tondeuse à courant) - examiner le cuir chevelu du client et apprécier la qualité de son cheveu - traiter le cheveu d'un client - proposer les coupes /tresses adéquates aux cheveux et aux têtes des clients - réaliser la coiffure aux clients - veiller à l'entretien et au nettoyage des instruments et équipements de travail 	2 – 3 ans
Déroulement de la formation : Cours théorique et formation pratique dans un atelier ou un centre de formation		
Séquence de formation 1	Accueil des clients Apprentissage de la connaissance des différents outils et équipements de travail (manipulation de la tondeuse à main)et appréciation des cheveux.	1 à 5 mois
Séquence de formation 2	Traitement des cheveux et apprentissage de la coupe/tresse (surtout avec les enfants)	6 à 8 mois
Séquence de formation 3	Travaux de finition et réparation partielle des matériels de travail (démontage et montage d'une tondeuse etc.)	12 à 15 mois
Fournitures essentielles de formation	<u>Coiffure homme</u> : 01 tondeuse à main ; 01 tondeuse à courant ; 01 paire de ciseau ; 01 paquet de lame ; 01 brosse ; 01 torchon ; 01 peigne et les frais de l'uniforme	
	<u>Coiffure dame</u> : 01 peigne « soleil » ; 01 peigne à queue ; 01 pinceau ; 01 boîte d'aiguille ; 01 rouleau de fil ; 01 paquet de mèche ; 01 boîte d'huile de cheveux (GEL et autre) et les fris d'uniforme	

Métier : Couturier – tailleur

	Contenu	Durée
Objectifs pédagogiques	A l'issue de la formation, l'apprenti doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les tissus - connaître et maîtriser le réglage des différentes parties d'une machines à coudre - prendre les mesures d'un client - réaliser le patron d'une tenue - faire la coupe d'une tenue dont les mesures sont connues - coudre une tenue - connaître les différents designs en broderie et les associer aux tissus adéquats - monter et préparer les tenues à broder - préparer les moyens nécessaires à la broderie (crochets, perles, paillettes etc.) - réaliser les broderies et les finitions et livrer les vêtements - repasser les tenues et livrer la commande au client 	2 à 3 ans
Déroulement de la formation : Cours théorique et formation pratique dans un atelier ou un centre de formation		
Séquence de formation 1	Apprentissage des préliminaires de la couture (réglage de la machine à coudre, pédalage de la machine à coudre, prise des mesures, réalisation de surfilage, repassage d'une tenue, faire l'ourlai, poser les boutons)	2 – 3 mois
Séquence de formation 2	Réalisation d'une maquette de vêtement (coupe, patron etc.) Assemblage	12 – 18 mois
Séquence de formation 3	Montage, couture et travaux de finition La broderie	6 – 10 mois
Fournitures essentielles de formation	01 mètre à ruban ; 01 paire de ciseau « Dé » ; 01 boîte d'épingle ; 01 boîte d'aiguille à ourlai ; 01 morceau de tissu blanc « popeline » ; 03 rouleaux de fils de différentes couleurs et les fris d'uniforme.	

Métier : Mécanique moto

	Contenu	Durée
Objectifs pédagogiques	<p>A l'issue de la formation, l'apprenti doit être capable de :</p> <p>1- Diagnostic des pannes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ dialoguer avec le client pour situer l'origine de la panne ▪ interpréter les bruits anormaux des moteurs ▪ estimer la gravité de la panne et le temps nécessaire de réparation et établir le devis <p>2- Entretien et réparation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ contrôler le cadre, déceler et réparer les anomalies ▪ démonter, contrôler et régler les systèmes de vitesse et les freins ▪ démonter le moteur ▪ nettoyer le carburateur ▪ régler le système d'allumage ▪ vérifier le système électrique ▪ effectuer les essais et les mises au point 	3 à 4 ans
Déroulement de la formation : Cours théorique et formation pratique dans un atelier ou un centre de formation		
Séquence de formation 1	Préliminaire (accueil des clients, effectuer les vidanges, monter et démonter les pneumatiques ; visser et dévisser les boulons, contrôle de bougies et de batterie)	5 - 8 mois
Séquence de formation 2	Détection et appréciation des pannes Réparation des pannes superficielles (situées à l'extérieur du moteur) Démontage et montage des moteurs	15 - 18 mois
Séquence de formation 3	Réparation des pannes à l'intérieur du moteur Perfectionnement	15 - 18 mois
Fournitures essentielles de formation	Frais d'uniforme ; quelques pièces (clés, parqueur ; pince etc.)	

Métier : Photographe – cameramen

	Contenu	Durée
Objectifs pédagogiques	<p>A l'issue de la formation, l'apprenti doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bien cadrer un sujet à photographier/enregistrer - Savoir régler l'objectif d'un appareil photo ou d'une caméra - prendre une vue et enregistrer un évènement - faire le choix du support d'image - traiter une image - préparer et tirer un élément reporté/évènement enregistré - établir une facture - livrer convenablement ses productions 	2 - 3 ans
Déroulement de la formation : Cours théorique et formation pratique dans un studio ou un centre de formation		
Séquence de formation 1	<p>Connaissance sur les appareils de travail Cadrage d'un sujet Réalisation des photos d'identité</p>	5 – 8 mois
Séquence de formation 2	<p>Reportage caméra Traitement et développement d'une image/d'un évènement reporté.</p>	10 – 12 mois
Séquence de formation 3	<p>Perfectionnement + notion en informatique</p>	4 – 5 mois
Fournitures essentielles de formation : 01 Cahier ; 01 Bic ; les frais d'uniforme ; quelques pellicule pour les essais poubelles		

NB : La formation en photographie simple peut se faire en 12 mois.

Métier : Menuisier

	Contenu	Durée
Objectifs pédagogiques	<p>A l'issue de la formation, l'apprenti doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lire et interpréter les plans, dresser la liste du matériel nécessaire - établir les plans de réalisation des portes, fenêtres, charpentes etc. - savoir manipuler les instruments de travail (scie circulaire et à ruban, rabot, ponceuse, presse etc.) - assembler les différentes pièces selon (enfournement etc.) - réaliser les travaux de finition 	3 ans
Déroulement de la formation : Cours théorique et formation pratique dans un atelier ou un centre de formation.		
Séquence de formation 1	<p>Dessin technique (croquis, dessins etc.) Ponçage (avec papier vert) Aide pour les travaux de finition</p>	3 – 9 mois
Séquence de formation 2	<p>Manipulation des outils à main (scie à main, le rabot, apprendre à affuter les outils) Manipulation des outils mécaniques Assister les machinistes si c'est dans une scierie</p>	12 – 15 mois
Séquence de formation 3	<p>Apprentissage de l'utilisation des machines à courant Montage Maîtrise, observation et perfectionnement</p>	12 – 15 mois
Fournitures essentielles de formation : 01 mètre ; 01 scie à main ; 01 rabot ; 01 marteau ; 01 tenaille ; 01 jeu de ciseau ; 01 équerre ; 01 pierre pour affuter		

Métier : Mécanicien auto

	Contenu	Durée
Objectifs pédagogiques	<p>A l'issue de la formation, l'apprenti doit être capable de :</p> <p>1- Diagnostic des pannes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ dialoguer avec le client pour situer l'origine de la panne ▪ interpréter les bruits anormaux des moteurs ▪ estimer la gravité de la panne et le temps nécessaire de réparation et établir le devis <p>2- Entretien et réparation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ contrôler le cadre, déceler et réparer les anomalies ▪ démonter, contrôler et régler les systèmes de vitesse et les freins ▪ démonter le moteur ▪ nettoyer le carburateur ▪ régler le système d'allumage ▪ vérifier le système électrique ▪ effectuer les essais et les mises au point 	3 à 4 ans
Déroulement de la formation : Cours théorique et formation pratique dans un atelier ou un centre de formation.		
Séquence de formation 1	Préliminaire (accueil des clients, effectuer les vidanges, monter et démonter les pneumatiques ; visser et dévisser les boulons, contrôle de bougies et de batterie)	5 - 8 mois
Séquence de formation 2	Détection et appréciation des pannes Réparation des pannes superficielles (situées à l'extérieur du moteur) Démontage et montage des moteurs	15 – 18 mois
Séquence de formation 3	Réparation des pannes à l'intérieur du moteur Perfectionnement	15 – 18 mois
Fournitures essentielles de formation	Frais d'uniforme ; quelques pièces (clés, parqueur ; pince etc.)	

Métier : Soudeur

	Contenu	Durée
Objectifs pédagogiques	<p>A l'issue de la formation, l'apprenti doit être capable de :</p> <p>1- Travaux en atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - lire et interpréter les plans, dresser la liste du matériel nécessaire - établir les plans d'exécution des portes, fenêtres et autres éléments à réaliser - assembler les différentes pièces - réaliser la construction des portes, fenêtres et toute autre commande - réaliser les finitions, poser les ferrements et traiter les surfaces <p>2- Transport et pose sur le chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - protéger les éléments de construction - charger les éléments et les transporter sur le chantier - monter, poser et ajuster les éléments fabriqués 	2 – 3 ans
Déroulement de la formation : Cours théorique et formation pratique dans une entreprise de construction métallique ou un centre de formation		
Séquence de formation 1	Dessins techniques/ croquis ; dessins professionnels ; Calculs professionnels	
Séquence de formation 2	Connaissance et manipulation des machines	
Séquence de formation 3	Travaux de finition et perfectionnement	
Fournitures essentielles de formation : frais d'uniforme ; 01 mètre, 01 verre à soudeur		

Métier : Peintre bâtiment

	Contenu	Durée
Objectifs pédagogiques	<p>A l'issue de la formation, l'apprenti doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apprécier la qualité des différents types de peinture - maîtriser le dosage des peintures - maîtriser l'agencement des couleurs la décoration - peindre une pièce - établir un devis - établir une facture 	1 – 2 ans
Déroulement de la formation : Cours théorique et formation pratique dans un studio ou un centre de formation		
Séquence de formation 1	Apprentissage des préliminaires (servir le patron et apprendre à reconnaître les qualités des peintures, apprentissage de la manipulation des outils de peinture)	3 -5 mois
Séquence de formation 2	Application à la peinture	8 -10 mois
Séquence de formation 3	Travaux de finition et perfectionnement	4 – 6 mois
Fournitures essentielles de formation : 01 paquet de pinceau ; 01 brosse, 01 bouteille de liqueur « JIN » ; 02 bouteilles de sucrerie ; 01 bouteille de bière.		

Métier : Layette – tricoteuse

	Contenu	Durée
Objectifs pédagogiques	<p>A l'issue de la formation, l'apprenti doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les tissus - connaître et maîtriser le réglage des différentes parties d'une machines à coudre - savoir imaginer les mesures pour chaque tranche d'âge de bébé - réaliser le patron d'une tenue - faire la coupe d'une tenue dont les mesures sont connues - coudre une tenue - réaliser les travaux de finition et emballer les vêtements 	2 – 3 ans
Déroulement de la formation : Cours théorique et formation pratique dans un studio ou un centre de formation		
Séquence de formation 1	Préliminaires (appréciation des tissus, réglage et pédalage des machines)	3 – 5 mois
Séquence de formation 2	Conception des mesures Réalisation des patrons et la coupe Assemblage	12 – 15 mois
Séquence de formation 3	Travaux de finition et perfectionnement	10 – 12 mois
Fournitures essentielles de formation : 01 mètre à ruban ; 01 boîte d'aiguille ; 01 boîte d'épingle ; 01 tissu blanc « popeline » ; 05 rouleaux de couverture kaki ; 01 paire de ciseau ; 03 rouleaux de fils ; 03 mètres d'élastique ; 01 douzaine de bouton et les frais d'uniforme		

Métier : Teinturier

	Contenu	Durée
Objectifs pédagogiques	A l'issue de la formation, l'apprenti doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ apprécier la qualité des tissus (les motifs) ▪ savoir fabriquer les différents nœuds ▪ savoir composer les couleurs ▪ Travaux de finition 	1 mois
Déroulement de la formation : Cours théorique et formation pratique dans un studio ou un centre de formation		
Séquence de formation 1	Appréciation de la qualité des tissus	01 semaine
Séquence de formation 2	Fabrication des nœuds et composition des couleurs	02 semaines
Séquence de formation 3	Travaux de finition	01 semaine
Fournitures essentielles de formation : 01 paire de gant ; 01 cache – nez ; 01 boîte d'aiguille ; 01 rouleau de fil ; frais d'uniforme, 01 bassine en plastic ; ½ kilogramme de 04 différentes couleurs de teinte		

Remarques importantes : Il ressort des investigations sur le terrain que le système de formation pour le Certificat de Qualification au Métier (CQM) est déjà en cours au niveau du 6^{ème} arrondissement de Cotonou. Ce qui requiert de la part des artisans, l'adoption des nouvelles bases qui régissent la formation. De même si les curricula de formation sont encore en cours d'élaboration, il est demandé que tous les contrats de formation respectent certains principes de base tels que :

- la durée de la formation qui est au minimum de deux (02) ans et au maximum de trois (03) ans
- la constitution d'un dossier à chaque apprenti et son inscription à l'examen de fin de formation organisé par les instances faitières des associations des artisans et l'administration publique.

6.7- Les fiches techniques et financières des AGR porteuses identifiées

Les fiches techniques et financières des dix (10) activités génératrices de revenus identifiées dans le 6^{ème} arrondissement de Cotonou se présentent comme suit :

- ❖ Projet n°1 : fumage et vente des produits halieutiques (poisson chinchard)

Fiche technique et financière

Titre : Projet de mise en place d'une unité de fumage et de vente des produits halieutique.

Objectif Général : Améliorer les conditions de vie de la promotrice.

Objectifs spécifiques :

- Augmenter les revenus financiers du ménage
- Réduire le risque de vulnérabilité du ménage
- Renforcer le pouvoir d'achat du ménage

Résultats :

- 1- Les revenus financiers du ménage de la promotrices sont augmentés
- 2- La vulnérabilité à laquelle le ménage de la promotrice est soumis est réduite
- 3- Le pouvoir d'achat du ménage de la promotrice est renforcé

Ressources

- Ressources matérielles : 01 foyer en tonneau ; 02 grillades ; 01 bassine ; 02 van ; 01 fagot de bois de chauffe ; 01 lot d'emballage ; 01 papier carton

- Ressources financières

a- Eléments liés à l'investissement (besoins en fond de roulement)

Désignations	Quantités	Prix unitaire	Montant
Foyer en tonneau	1	1.500	1.500
Grillade	2	750	1500
Bassine	1	1 500	1 500
Van	2	500	1 000
Poisson	0.33	13.500	13.500
Bois de chauffe	1	500	500
Emballage	1	200	200
Papier carton	1	100	100
Total			19.800

b- Eléments liés à l'exploitation annuelle

Désignations	Quantités journalières	Nombre de jours (par an)	Prix unitaire	Montant
poisson chincharde	0,33	360	40 000	4 752 000
bois de chauffe	1	360	500	180 000
Emballage (sachet)	1	360	200	72 000
papier carton	1	360	100	36 000
Total				5 040 000

c- Le compte d'exploitation annuelle

Désignations	Montants
<u>Produit</u>	
Recettes de la vente 16.000*360	
Total des recettes	5.760.000
<u>Charges</u>	
Foyer en tonneau	1.500
Grillade	1.500
Bassine	1.500
Van	1.000
poisson chinchard	4.752.000
bois de chauffe	180.000
Emballage (sachet	72.000
papier carton	36.000
Frais d'entretien des lieux	36.000
Total des charges	5.081.500
Résultat d'exploitation	678.500

Ce projet du fumage du poisson nécessite un fonds de roulement de 19.800 FCFA. Le résultat d'exploitation annuelle dégage dans les mêmes conditions un excédent de 676.500 CFA.

- ❖ **Projet n°2 : Gargotière (préparation et vente du riz accompagnée du poisson et de la friture)**

Fiche technique et financière

Titre : Projet de mise en place d'une unité de préparation et de vente du riz accompagnée du poisson et de la friture.

Objectif Général : Améliorer les conditions de vie de la promotrice.

Objectifs spécifiques :

- Accroître les revenus financiers du ménage
- Diminuer le risque de vulnérabilité du ménage
- Renforcer le pouvoir d'achat du ménage

Résultats :

- 1- Les revenus financiers du ménage de la promotrice sont accrus.
- 2- La vulnérabilité à laquelle le ménage de la promotrice est soumis est diminuée.
- 3- Le pouvoir d'achat du ménage de la promotrice est renforcé

Ressources

- Ressources matérielles : 01 bassine ; 02 bols à couvercle ; 03 cuillers à soupe ; 01 louche ; 01 marmite de 5 kilogrammes ; 01 casserole ; 01 écumoire ; 01 foyer artisanal ; 01 passoire à couvercle en plastique ; 01 tabouret ; 01 banc ; 01 table ; 02 mètres toile cirée ; 01 lot de fagot de bois de chauffe ; 01 savon klin ; 01 éponge et 02 torchons ;

- Ressources financières

a- Eléments liés à l'investissement (besoins en fond de roulement)

Désignations	Quantités	Prix unitaire	Montant
Bassine	1	1.500	1.500
Bol à couvercle	2	1.000	1.000
Cuiller à soupe	3	150	450
Louche	1	500	500
Marmite de 5kg	1	5.000	5.000
Casserole	1	2.000	2.000
Ecumoire	1	200	200
Foyer artisanal	1	1.000	1.000
Passoire à couvercle en plastique	1	500	500
Tabouret	1	800	800
Table	1	3000	3.000
Bancs	1	3000	3.000
Toile cirée banche	2m	150	300
Riz	5kg	350	1.750
Poisson	2kg	1.300	2.600
Tomate fruit	½ panier	2.000	1.000
Tomate en boîte	1	500	500
Oignons	20	25	500
Ail, poivre, gingembre, lauriers		350	350
Crevette et cube		400	400
Huile d'arachide	2	800	1.600
Fagot de bois de chauffe	1	500	500
Eau		50	50
Savon	1	50	50
Eponge	1	100	100
Torchon	2	100	200
Total			25.650

a- Eléments liés à l'exploitation annuelle

Désignations	Quantités journalières	Nombre de jours (par an)	Prix unitaire	Montant
Riz	5	360	350	630.000
Poisson	2	360	1300	936.000
Tomate fraiche	0,5	360	2000	360.000
Tomate en boite	1	360	500	180.000
Oignons	20	360	25	180.000
Ail, poivre, gingembre, laurier	1	360	350	126.000
Crevette et cube	1	360	400	144.000
Huile d'arachide	2	360	800	576.000
Bois de chauffe	1	360	500	180.000
Eau	1	360	50	18.000
Savon	1	360	50	18.000
Total des charges				3.348.000

c-Compte d'exploitation annuelle

Désignations	Montants
Produits	
Vente du riz 8.000*360	2.880.000
Vente du poisson frit 3.600*360	1.296.000
Total des produits	4.176.000

Désignations	Montants
Charges	
riz	630.000
Poisson	936.000
Tomate fraiche	360.000
Tomate en boite	180.000
oignons	180.000
Ail, poivre, gingembre, laurier	126.000
Crevette et cube	144.000
Huile d'arachide	576.000
Bois de chauffe	180.000
Eau	18.000
Savon	18.000
Intérêt financier (24% l'an)	6.160
Dotation aux amortissements	6.000
TOTAL	3.360.160
Résultat d'exploitation	815.840

Ce projet de vente de riz nécessite un fonds de roulement de 25.650 FCFA. Le résultat d'exploitation annuelle dégage dans les mêmes conditions un excédent de 815.840 CFA.

- ❖ Projet n°3 : Achat et vente des céréales (haricot)

Fiche technique et financière

Titre : Projet de mise en place d'une activité d'achat et de vente des céréales (haricot)

Objectif Général : Améliorer les conditions de vie de la promotrice.

Objectifs spécifiques :

- Augmenter les revenus financiers du ménage
- Réduire le risque de vulnérabilité du ménage
- Renforcer le pouvoir d'achat du ménage

Résultats :

- 1- Les revenus financiers du ménage de la promotrices sont augmentés
- 2- La vulnérabilité à laquelle le ménage de la promotrice est soumis est réduite.
- 3- Le pouvoir d'achat du ménage de la promotrice est renforcé.

Ressources

- Ressources matérielles : 01 bassine ; 01 mesure de 1 kilogramme ; 01 mesure de ½ kilogramme, 01 sachet d'emballage.
- Ressources financières

α- Eléments liés à l'investissement (besoins en fond de roulement)

Désignations	quantités	Prix unitaire	Montant
Bassine	1	1 500	1 500
Mesure de 1 kilogramme	1	500	500
Mesure de 1/2 kilogramme	1	100	100
Haricot	0,50	50 000	25 000
Sachet (emballage)	2	300	600
TOTAL			27 700

b- Eléments liés à l'exploitation annuelle

Désignations	quantités	Prix unitaire	Montant
Haricot	180	50 000	9 000 000
Sachet (emballage)	360	600	216 000
transport	360	500	180 000
TOTAL			9 396 000

c- Le compte d'exploitation annuelle

Désignations	Montant
Produits	
Recette de la vente	10 800 000
total des recettes	10 800 000
Charges	
Haricot	9 000 000
Transport	180 000
Sachet	216 000
Intérêts financiers (24% l'an)	6 650
Dotation aux amortissements	2 100
Total des charges	9 404 750
Résultat d'exploitation	1 395 250

Le besoin en fonds de roulement pour cette activité est de 27.700 FCFA. Son résultat d'exploitation annuelle est de 1 395.250 FCFA.

- ❖ **Projet n°4 : Fabrication et vente des sachets d'eau en sachets (pur water)**

Fiche technique et financière

Titre : Projet de mise en place d'une unité de fabrication et de vente des sachets d'eau (pur water)

Objectif Général : Améliorer les conditions de vie de la promotrice.

Objectifs spécifiques :

- Augmenter les revenus financiers du ménage
- Réduire le risque de vulnérabilité du ménage
- Renforcer le pouvoir d'achat du ménage

Résultats :

- 1- Les revenus financiers du ménage de la promotrices sont augmentés
- 2- La vulnérabilité à laquelle le ménage de la promotrice est soumis est réduite.
- 3- Le pouvoir d'achat du ménage de la promotrice est renforcé.
- 4- Un emploi est créé.

Ressources :

- Ressources matérielles : 02 tables ; 04 bassine en plastique, 04 plastiques à couvercle ; 02 filtres à eau ; 01 toile cirée ; 01 machine mécanique, 1,25 paquet d'emballage, 05 kilogrammes de sachet de pur water ;

- Ressources financières ;

a- Eléments liés à l'investissement (besoins en fond de roulement)

Désignations	Quantités	Prix unitaire	Montant
table	2	10 000	20 000
bassine en plastique	4	3 000	12 000
Plastique à couvercle de 300l	4	4 000	16 000
filtre à eau	2	11 000	22 000
toile cirée	1	5 000	5 000
machine mécanique de fermeture des sachets d'eau	1	20 000	20 000
sachet de pur water de 1kg (500unités de 500ml)	5	2 000	9 000
sachets d'emballage	1,25	1 200	1 200
eau (seau de 25 l)	80	50	4 000
ouvriers (1125 +3000+2000)	1	6 125	6 125
Total			115.325

b- Eléments liés à l'exploitation annuelle

Désignations	quantités	Prix unitaire	Montant
sachet de pur water de 1kg (500unités de 500ml)	1.440	2.000	2 880.000
sachets d'emballage	360	1.200	432.000
eau (seau de 25 l)	14.400	50	720.000
ouvriers (1000 +2000)	360	3.000	1 080.000
charge et perte			240.000
Total			5.352.000

c- Le compte d'exploitation annuelle

Désignations	Montant
Produits	
vente e gros	6 552 000
total des recettes	6 552 000
Charges	
sachet de pur water de 1kg (500unités de 500ml)	2 880 000
sachets d'emballage	432 000
eau (seau de 25 l)	720 000
Frais du personnel (1000 +2000)	1 080 000
charge et perte	240 000
intérêts financiers	22 800
Dotation aux amortissements	19 000
Total des charges	5 393 800
Résultat d'exploitation	1 158 200

Le besoin en fonds de roulement de ce projet s'élève à 115.325 FCFA et le résultat d'exploitation annuelle de 1.158.200 FCFA.

NB : Cette activité peut générer au minimum 02 emplois.

- ❖ Projet n°5 : Fabrication et de vente des gâteaux à base de la farine de manioc

Fiche technique et financière

Titre : Projet de mise en place d'une unité de fabrication et de vente des gâteaux à base du manioc.

Objectif Général : Améliorer les conditions de vie de la promotrice.

Objectifs spécifiques :

- Accroître les revenus financiers du ménage
- Réduire le risque de vulnérabilité du ménage
- Renforcer le pouvoir d'achat du ménage

Résultats :

- 1- Les revenus financiers du ménage de la promotrice sont accrus.
- 2- La vulnérabilité à laquelle le ménage de la promotrice est soumis est réduite.
- 3- Le pouvoir d'achat du ménage de la promotrice est renforcé.

Ressources :

- Ressources matérielles : 01 bassine ; 01 casserole ; 01 poêle ; 01 écumoire ; 01 tabouret ; 01 foyer ; 01 plateau ; 01 panier passoire ; 01 couteau.

- Ressources financières

a- Eléments liés à l'investissement (besoins en fond de roulement)

Désignations	Quantités	Prix unitaire	Montant
bassine	1	1 500	1.500
casserole	1	500	500
foyer	1	1 000	1.000
écumoire	1	1 000	1.000
poêle	1	3 000	3.000
tabouret	1	1 000	1.000
plateau	1	1 500	1.500
toile cirée	2	100	200
panier passoire	1	200	200
couteaux	1	150	150
fagot de bois de chauffe	0,5	500	250
manioc	1	2 000	2.000
eau	1	50	50
piment sel, gingembre, poivre, ail	1	250	250
sachet	1	200	200
huile	1	800	800
moulin	1	200	200
Total			13.800

b- Eléments liés à l'exploitation annuelle

Désignations	Quantités	Prix unitaire	Montant
manioc	360	2 000	720.000
fagot de bois de chauffe	360	500	180.000
eau	360	50	18.000
piment sel, gingembre, poivre, ail	360	250	90.000
sachet	360	200	72.000
huile	360	800	288.000
moulin	360	200	72.000
Total			1.440.000

c- Le compte d'exploitation annuelle

Désignations	Montant
Produits	
Vente des gâteaux	1 800 000
total des recettes	1 800 000
Charges	
manioc	720 000
fagot de bois de chauffe	180 000
eau	18 000
piment sel, gingembre, poivre, ail	90 000
sachet	72 000
huile	288 000
moulin	72 000
Intérêt financiers	2 400
Dotations aux amortissements	5 000
Total des charges	1 447 400
Résultat d'exploitation	352 600

Le besoin en fonds de roulement de cette activité se chiffre à 13.800 FCFA et le résultat d'exploitation annuelle de 352.600 FCFA.

7- Conclusion

La formation professionnelle se révèle aujourd'hui comme une réponse évidente pour le retrait et la réinsertion socio professionnelle des enfants ayant été victimes des pires formes du travail des enfants et qui n'ont plus des aptitudes pour l'intégration ou la réintégration scolaire.

Dans une zone d'intervention comme celle ciblée par le projet de Nouvel Elan (milieu péri urbain : zone à hauts risques), la réalisation de la présente évaluation en prélude à la formation des enfants, constitue une stratégie qui vise à former les enfants en adéquation à la demande du marché de consommation. Cependant il convient de prendre quelques dispositions pour la réussite de ce projet.

8- Recommandations

Au vue des divers entretiens réalisés avec les professionnels de l'artisanat, l'équipe de consultation recommande à Nouvel Elan, la prise d'un certain nombre de dispositions pour une intégration/réintégration socio professionnelle durable des enfants bénéficiaires de la formation. Il s'agit de :

- ❖ cibler véritablement des enfants qui sont dans le besoin de formation
- ❖ conscientiser les enfants sur la nécessité d'être assidu à la formation
- ❖ mettre en place un suivi rigoureux et de proximité, des enfants
- ❖ impliquer les instances faïtières (collectifs et associations de métiers) des associations d'artisan dans le suivi de la formation
- ❖ œuvrer pour l'installation des enfants après formation
- ❖ œuvrer pour l'alphabétisation des enfants afin d'améliorer progressivement leur niveau d'instruction.
- ❖ mettre le rapport d'évaluation à la disposition des structures ayant pris part à l'atelier de validation et toute autre qui en exprime le besoin.

9- Annexes

Annexe 1 : Termes de références

Annexe 2 : Rapport de l'atelier de validation